AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-3-75020397

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

BULLETIN N° 30 21 mars 1975

DESHERBAGE CHIMIQUE DES ARBRES FRUITIERS A NOYAU

Matières actives utilisables

Le Diquat et le Paraquat peuvent être utilisés contre les mauvaises herbes annuelles et vivaces. Ces 2 produits permettent un "grillage" rapide des mauvaises herbes, le second ayant une action systémique détruit à la fois les dicotylédones et les graminées. Il existe des formulations commerciales en mélange.

L'Aminotriazole à la dose de 5 kg de MA/ha doit s'utiliser entre la récolte et la nouaison.

Le 2-4 D sel d'amine est également autorisé plus particulièrement sur liserons et chardons, ainsi que l'oxadiazon (RONSTAR). Une particularité de ce produit est son action par contact sur les tissus jeunes sans être absorbé par les racines, ni véhiculé à l'intérieur des plantes. Rémanent il est actif en pré-levée et post-levée sur un grand nombre de dicotylédones et graminées annuelles.

Le Bromacile (Hyvar,x) est réservé exclusivement au désherbage des pêchers d'au moins 2 ans - dose d'emploi 1,600 kg MA/ha. Absorbé par les racines, il inhibe la photosynthèse d'un grand nombre d'adventices.

Désherbage des petits fruits : Cassis, Groseillier, Framboisier

Le choix des produits est ici limité.

Framboisier :

La Simazine est seule recommandée 1 kg de MA/ha. L'inversion de flore qui suit l'emploi de la Simazine pendant plusieurs années amène une implantation du liseron dans la culture.

Groseillier-Cassissier :

Le désherbage peut être entrepris :

- soit avec la Chlortiamide (Préfix G 10)
- soit avec le Dichlobénil (Casoron G)

Ces spécialités sont présentées en granulés, utilisables à la dose de 9 à 12 kg de MA/ha en traitement de pré-levée des mauvaises herbes ; à ces doses le chardon des champs est sensible ainsi que le chiendent et le liseron qui sont contrôlés en partie lorsque l'infestation est normale.

P.1.8.1

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

L'Oxadiazon peut être appliqué sur liseron de 15 à 20 cm mais éviter absolument de toucher le feuillage des groseilliers et des cassissiers.

OIDIUM DU POMMIER

Ce champignon attaque l'ensemble des variétés de pommiers ; cependant les variétés R. des Reinettes, Jonathan, Jonared, Cox's orange sont les plus atteintes ; Golden peut être considérée dans certains cas comme une variété sensible.

Les dégâts dus à l'oïdium sont bien connus ; bourgeons, brindilles, feuillage totalement envahis et desséchés par le champignon. Les fruits peuvent être dépréciés par des lésions de l'épiderme.

Le feutrage mycélien se développe à la surface des organes produisant un très grand nombre de spores entraînées par le vent assurant ainsi la dissémination de la maladie. L'hibernation du champignon se réalise par des périthèces sur les brindilles, leur rôle est cependant nul dans la propagation de la maladie. Par contre le mycélium reste vivace l'hiver dans les bourgeons plus ou moins atteints de l'année précédente (en particulier sous les écailles des bourgeons).

Au printemps le mycélium reprend son activité dès le débourrement des arbres forme un grand nombre de conidies qui sont les sources de nouvelles infections, en particulier sur les bourgeons à bois et les bouquets floraux dès le stade C3. Les infections secondaires sont très nombreuses (mois de mai et juin) dès que les températures "voisinent" 20 degrés. Les jeunes pousses d'été sont très sensibles à ces infections et très rapidement envahies en juin et juillet.

Méthodes de lutte : la taille permet d'éliminer en principe un grand nombre d'organes atteints, car ils sont reconnaissables, surtout sur R. des Reinettes. Certains arboriculteurs font suivre la taille d'un traitement au permanganate ; malheureusement le champignon protégé dans les bourgeons n'est jamais atteint par ce traitement.

La lutte chimique doit intervenir très tôt, au départ de la végétation, dès le stade C au plus tard C3, dans le but de limiter le développement des foyers primaires, et de protéger la nouvelle végétation contre des contaminations possibles. Deux à trois traitements sont recommandés avant la floraison. La période la plus critique des infections secondaires se situe dès la fin floraison, surtout en période de hausse des températures qui facilite une émission importante de conidies liée à un démarrage rapide de la végétation. En juin, il est vivement recommandé de couper et de brûler les pousses fortement atteintes par l'oïdium.

Fongicides à utiliser :

- les soufres mouillables s'utilisent à la dose de 600 g de soufre ; rappelons que ces formulations sont actives contre la tavelure

- les soufres pour poudrage (triturés ou sublimés) - les soufres fluents (fluidosoufre) très actifs contre l'oïdium, doivent être utilisés sur des arbres "non humides" - les soufres en poudrage limitent nettement les populations d'araignées rouges. Il est regrettable qu'ils ne soient pas plus employés dans nos vergers.

.../...

- le Chinométhionate (Morestan) possède une bonne action secondaire sur les acariens, doit être employé avec un volume de bouillie important (2000 l/ha)

- le Dinocap (Karathane) agit à des températures plus basses que le soufre, il doit être nécessairement utilisé avec un mouillant pour les traitements curatifs.

- le Drazoxolon (Sopracol) - d'emploi limité, certaines variétés étant sensibles à ce produit .

- le Bénomyl et le Méthylthiophanate sont connus comme de bons anti-tavelure, ils présentent une action non négligeable sur l'oïdium .

La lutte contre l'oïdium doit être constante dans les vergers, mais aussi réfléchie, ce qui veut dire qu'en période de beau temps (permettant d'espacer la protection anti-tavelure) il est parfois très rentable sur le plan oïdium d'intervenir avec un seul anti-oïdium entre deux applications anti-tavelure !

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles

H. de MEIRLEIRE.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE.

P82